

# Bachelier en kinésithérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PHYSIOLOGIE GENERALE			
Code	PAKN1B97KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	68 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Stéphanie ROLIN</b> (stephanie.rolin@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

La "Physiologie générale et des systèmes" porte sur l'étude des mécanismes du fonctionnement des êtres vivants et aborde spécifiquement différents systèmes du corps humain.

L'étude et la compréhension de la physiologie implique l'intégration de connaissances sur les plans de la biochimie, de l'anatomie, de l'histologie et de la biologie cellulaire et moléculaire.

La compréhension de la physiologie générale et des systèmes est fondamentale pour l'approche de la pathologie générale.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant aura acquis, dans un premier temps, des connaissances fondamentales en physiologie générale qui lui permettront d'intégrer et de comprendre l'homéostasie et les mécanismes de régulation, les compartiments liquidiens, la communication cellulaire, le fonctionnement de types cellulaires particuliers comme la cellule nerveuse et la cellule musculaire pour comprendre, dans un second temps, comment fonctionne l'être humain en situation physiologique; soit le fonctionnement spécifique de certains organes et systèmes ainsi que leurs mécanismes de régulation, dans une approche intégrée.

L'étudiant sera capable d'identifier les concepts théoriques pertinents en lien avec la finalité d'une question en utilisant un vocabulaire adapté et spécifique de la physiologie.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

## Contenu

Cette activité d'apprentissage comprend:

- Introduction: organisation;
- Les compartiments liquidiens;
- L'homéostasie et mécanismes de régulation;
- La communication cellulaire;
- L'excitabilité cellulaire (cellule nerveuse et cellule musculaire);
- Le système nerveux central;
- Le système nerveux autonome (végétatif) et somatomoteur;
- Le sang et le système immunitaire;
- Le système cardiovasculaire;
- Le système respiratoire;
- Le système urinaire;
- Le système digestif.

## Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage est organisée de manière adaptée à la kinésithérapie, en interaction avec les étudiants, au moyen d'une présentation magistrale théorique illustrée d'exemples appliqués et de cas pathologiques observés lors de dysfonctionnements. L'objectif du cours est que l'étudiant soit capable d'aborder une fonction humaine de manière intégrée, depuis l'organe jusqu'à la cellule.

Dans le cadre de cette activité d'apprentissage, les étudiants ont également à leur disposition une série d'articles scientifiques en français en lien avec la matière dispensée.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de révision, de questions/réponses est organisée lors du dernier cours.

## Sources et références

L. SHERWOOD Physiologie humaine, de Boeck Université, 3ème ed., 2015

D.U. SILVERTHORN Physiologie humaine, une approche intégrée, Pearson Education, 4e éd., 2007

W.F. GANONG Physiologie médicale, de Boeck Université, 3ème ed., 2012

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation magistrale de la théorie illustrée d'exemples appliqués et de cas pathologiques observés lors de dysfonctionnements (sous forme de diaporamas PowerPoint). Les présentations (.pdf) des différents chapitres sont disponibles sur la plateforme pédagogique ConnectED de même que des liens (url) vers des sites intéressants illustrant différentes thématiques abordées au cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit portant sur la totalité de la matière vue au cours. Les questions seront de type: question à choix multiple et/ou question à réponse de type «vrai ou faux» et/ou question à réponse ouverte courte et/ou question à réponse ouverte longue et/ou exercice à résoudre.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).